

Zeitschrift: Neue Schweizer Rundschau
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 7 (1939-1940)
Heft: 2

Artikel: Conscience de la Suisse
Autor: Reynold, M. Gonzague de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-759098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conscience de la Suisse

Conférence prononcée le 25 mai 1939 dans l'auditorium maximum de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich

par M. Gonzague de Reynold

Il n'est qu'une manière de remercier les organisateurs de cette manifestation, les sociétés qui ont bien voulu la prendre sous leur patronage, la Haute Ecole qui a consenti à lui ouvrir cette salle: mettre tout mon effort au sujet national, au sujet vital que l'on m'a demandé de traiter.

Conscience de la Suisse n'est qu'un titre. Je ne saurais aborder tout ce qu'il recouvre. C'est pourquoi je ne m'arrêterai qu'au fédéralisme. Comme je ne veux pas être superficiel, je préviens mon auditoire que je serai long, difficile à suivre, déplaisant parfois. Mais, à Zurich plus qu'ailleurs, je voudrais traiter ce thème à fond.

Je ne vous le célerai point: je viens de monter à cette tribune avec un peu d'appréhension. Le public zuricois est très intelligent, ce qui veut dire ensemble, et curieux, et critique. C'est pourquoi je le sens d'emblée plein de bienveillance et de méfiance à mon égard. Ce Reynold, qui débarque de Fribourg — comment peut-on être Fribourgeois? — s'imagine qu'il a quelque chose à nous apprendre. Il va donc nous parler de la Suisse et du fédéralisme. Mais, lui qui n'est même pas conseiller national, se rend-il compte de ce qui est en Suisse réalisable ou non? Lui qui a vécu seize ans à Berne, a-t-il assez de contact avec la Suisse allemande? Le fédéralisme est une belle théorie; mais ce Welsche sera-t-il capable de nous en démontrer l'utilité, pour ne pas dire la nécessité? Comment va-t-il l'harmoniser avec les problèmes, les exigences de la lutte économique? A-t-il un programme assez concret pour que

nous autres, gens de Zurich, trouvions quelque intérêt à l'examiner? Et puis, quel est le front qui se cache derrière cette tête, si je puis employer cette image anatomiquement audacieuse?

A ces questions tacites je répondrai que je ne déballerai sur cette tribune pas une seule idée nouvelle. Je n'y apporte, en effet, que des idées suisses, tirées de notre terre et de notre histoire; je n'y apporte aucune théorie, aucune considération abstraite, mais la réalité: celle de notre pays, celle de notre époque.

C'est être réaliste, de regarder le moment présent comme une heure où se pose, moins la question de notre défense nationale, que le problème de notre existence nationale.

C'est être réaliste, de voir dans la Suisse, non point la nation élue par Dieu pour être perpétuellement l'oasis de la paix et le refuge alpin de la liberté, mais une nation comme les autres, située en Europe comme les autres, soumise au même destin que les autres.

C'est être réaliste, d'enregistrer ce fait d'histoire: l'évolution du monde moderne, telle qu'elle s'est précipitée depuis le dernier quart du XIXème siècle, menace l'existence des petits pays. Elle les comprime sous la pression des grandes concentrations nationales. Elle les place dans la dépendance des grandes puissances économiques.

C'est être réaliste, de comprendre que la Suisse est l'épicentre d'une Europe en fusion, qui se défait pour se refaire. Un homme de mon âge a déjà vu des transformations et des écroulements auprès desquels ceux de l'Europe révolutionnaire et napoléonienne étaient bien partiels. Il a vu l'Europe de 1913, il a vu l'Europe de 1919, il voit l'Europe d'aujourd'hui; il les compare, et il se demande: que sera l'Europe de 1950?

C'est être réaliste, de fonder son action sur cette évidence: les évènements auxquels nous assistons depuis le 1er août 1914 et dont la série est loin d'être close, ont mis fin à toute une grande époque de l'histoire, l'époque moderne. Nous nous trouvons dans la période intermédiaire entre un monde ancien et un monde nouveau.

C'est être réaliste, de comprendre que les évènements actuels ne se résument point en un simple conflit entre les „grandes

démocraties" et les régimes totalitaires, mais qu'ils ont la portée d'une révolution à laquelle nul peuple ne saurait se soustraire.

C'est être réaliste, d'apprendre de notre histoire que jamais la Suisse n'a pu échapper aux grandes révolutions européennes.

C'est être réaliste, de prévoir que, si nous sommes incapables d'opérer nous-mêmes et librement notre révolution nationale, les évènements s'en chargeront pour nous. Mais les évènements, ce sont les autres.

C'est être réaliste, de chercher, en prévision des évènements, à rétablir un peuple sur ses plus grandes dimensions, sur ce qui dure et non sur ce qui passe, à fonder une nation sur une raison d'être moins fragile que les intérêts matériels.

C'est être réaliste, de reconnaître que jamais un peuple ne rompt impunément avec son histoire. L'histoire est une allée de cercueils: dans chacun se dessèche le cadavre d'un peuple que l'histoire a foudroyé parce qu'il avait tenté de rompre avec elle.

C'est être réaliste, d'avérer dans l'histoire de chaque nation des caractères permanents, des constantes, c'est-à-dire des éléments invariables au milieu d'autres qui varient, et quelques grandes lignes de force qui suivent des directions immuables jusques au fond de l'avenir.

C'est être réaliste, de comprendre que le seul moyen pour un peuple de tenir debout sous les tempêtes est de se raffermir sur ses racines, que le seul moyen pour un peuple de persister dans l'être est de rester fidèle à ses constantes, que le seul moyen pour un peuple d'entrer dans les temps nouveaux est de se remettre sur ses lignes de force.

C'est être réaliste, de comprendre que la tradition seule est révolutionnaire, puisque révolution veut dire: retour au point de départ d'où l'on a pris la mauvaise route.

C'est être réaliste, de se persuader que, pour mériter de vivre, un petit peuple, aujourd'hui, doit justifier son existence; qu'il se réclamera vainement des traités, du droit international et de son indépendance politique, s'il est incapable de produire et de maintenir une forme de civilisation sans laquelle la civilisation générale serait incomplète.

C'est être réaliste, de confesser que les impondérables, les forces morales, les énergies spirituelles sont des armes plus

efficaces que tous les pondérables, toutes les forces matérielles, toutes les énergies physiques. Un peuple se sauve par l'esprit, non par les affaires. Un peuple pauvre est celui qui a perdu la prospérité; un pauvre peuple est celui qui a perdu son âme.

C'est être réaliste, d'apprendre de l'expérience historique elle-même que les idées engendrent les faits, que chaque idée contient un fait en puissance, qu'une erreur d'idée, fût-ce une erreur généreuse, aboutit fatallement à une catastrophe matérielle, et qu'avant de songer aux réalisations et aux actes, il faut commencer par penser juste.

C'est être enfin réaliste de se défier de l'optimisme et d'avoir pour maxime: être pessimiste dans la conception pour mieux être optimiste dans l'action.

* * *

Telles sont les vues, tels sont les principes que j'inscris devant vous en préface, en épigraphe à cette conférence. Je voudrais qu'il s'en dégageât une atmosphère morale, et qu'elle pénétrât vos esprits.

Voici comment je vais traiter mon sujet:

J'évoquerai le fédéralisme de notre terre et de notre histoire, pour que vous y retrouviez notre type fondamental, notre première constante, notre première ligne de force.

Puis je dégagerai la philosophie du fédéralisme pour que ce mot reprenne tout son sens et un principe génératrice de vie sociale.

Enfin, je vous montrerai dans le fédéralisme ainsi compris, élargi, la seule solution qui puisse nous ouvrir la porte des temps nouveaux, en assurant à notre pays, et son indépendance, et son originalité, en nous garantissant à nous-mêmes les libertés essentielles de la personne humaine.

I

Le problème qui se pose n'est pas celui de notre défense nationale seulement: il est celui de notre existence nationale.

Il s'agit de savoir comment la Suisse veut entrer dans les temps nouveaux.

Pour que la Suisse entre dans les temps nouveaux, non pas sous la contrainte des événements, et sous la pression des

autres; pour qu'elle y entre librement, pour qu'elle y entre vivante; il faut qu'elle en passe la porte debout, en plein jour, avec sa personnalité, son originalité, son visage, son âme. Si elle y entre de nuit, sur un brancard; si elle y entre défigurée, sous la forme d'une réduction servile d'Etats plus grands qu'elle, comme disait Hilty, elle ne sera plus qu'un robot économique et politique. Un être vivant n'est capable d'évoluer que s'il est assez fort pour maintenir son type fondamental.

Or, quel est le type fondamental, quel est le principe démontré par l'expérience, le principe auquel la Confédération suisse doit son existence et sa durée, le principe qui lui a donné et lui maintient encore une personnalité, une originalité dans le monde, le principe qui lui a insufflé une âme? Le fédéralisme.

Avoir conscience de la Suisse, c'est donc et d'abord avoir intelligence du fédéralisme.

* * *

Le fédéralisme n'est pas ce que vous appelez le Kantönligeist. Celui-ci n'est qu'un phénomène de dégénérescence. L'esprit cantonal s'est mis à dégénérer à partir du moment où l'Etat fédératif s'est mis lui-même à confisquer à l'Etat cantonal ses droits, ses attributions, ses responsabilités de république. Le fait d'être un Etat confère toujours au plus réduit des territoires une dignité, une grandeur que ce territoire perd lorsqu'il tombe au simple rang de circonscription administrative. Pensez à ce Grand-Duché de Luxembourg dont la population est inférieure à celle du Canton de Vaud, pensez à ce qu'il adviendrait du Lichtenstein, s'il n'était plus qu'une circonscription saint-galloise. Le Kantönligeist n'est qu'un sousproduit de la centralisation. Le défaut des Suisses est d'être trop souvent bornés. Ils l'étaient moins dans leur bourg d'Altdorf et même dans leur village de Hérisau ou d'Appenzell, lorsqu'ils avaient à se débattre dans la politique européenne, car ils se voyaient contraints de penser et d'agir sur de plus grandes dimensions que celles de leur endroit.

Le fédéralisme n'est pas le régionalisme, la décentralisation, comme l'entendent, par exemple, nos voisins de France, lorsqu'ils cherchent à lutter contre l'unification bureaucratique et à ranimer la vie des provinces. Le régionalisme et la décentralisa-

lisation excluent toute idée d'Etat, de république, tout principe de souveraineté. Ils ne sont l'un et l'autre que des concessions administratives, émanant d'un pouvoir, non pas seulement central, mais encore centralisé. C'est ce pouvoir préexistant qui les crée, leur confère une existence légale. C'est de lui qu'ils dépendent. C'est lui qui, en tout temps, peut les modifier, les restreindre, les supprimer. J'y insiste, car beaucoup ont une conception sentimentale, pittoresque du fédéralisme, une conception *Heimatschutz*. Ils le détruisent sur le terrain administratif et politique, mais, comme ils en éprouvent quelques remords, ils le reconstituent dans une salle de musée.

Le fédéralisme n'est pas un refuge pour minorités, une formule, un slogan d'opposition politique. Le malheur est que le Confédéré moyen n'y trouve guère autre chose. Pour lui, le fédéralisme est une idée toute négative. Elle sert aux „Welsches” de prétexte à répondre non à tout ce qui vient de Berne et de marquer qu'ils ne veulent pas comprendre la Suisse allemande. Le simple mot de fédéralisme fâche le Confédéré moyen parce qu'il y voit la méconnaissance des nécessités économiques, le refus d'opérer la concentration nationale en face du danger. En un mot, le fédéralisme est pour lui une idée réactionnaire, contraire à toute l'évolution du monde moderne, enrayant le progrès comme un sabot fait grincer la roue. Il est certain que beaucoup de soi-disant fédéralistes ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour dévaluer le fédéralisme. Mais il est très facile de nier ce que l'on ne comprend pas: cela simplifie les opérations et n'exige des bureaux aucun effort cérébral.

Enfin, le fédéralisme n'est pas la souveraineté des cantons. C'est là où presque tous nos fédéralistes se trompent. La souveraineté des cantons est la conséquence politique du fédéralisme, elle n'en est pas le principe. On n'a point agi en fédéraliste lorsqu'on s'est borné à réclamer, pour m'exprimer en style parlementaire „un partage équitable des compétences entre la Confédération et les cantons”, lorsqu'on a exigé pour soi une plus grosse tranche de subventions fédérales.

* * *

La première définition que je vous apporterai du fédéralisme sera toute concrète: le fédéralisme, c'est la réalité suisse. J'en-

tends par là que le fédéralisme est le caractère constant et unique grâce auquel il existe réellement une Suisse, c'est-à-dire un pays qui se distingue des autres par une originalité fondamentale. Si l'on fait de la Suisse l'objet d'une analyse, le fédéralisme apparaît comme le dernier élément indécomposable, comme l'essence — le *Wesen* — la racine de notre être, par opposition aux modifications de temps ou de surface, comme la cellule primitive qui, en se multipliant, a formé le tissu de notre Confédération.

Notre fédéralisme est un chef-d'œuvre politique et social sans équivalent au monde; un chef-d'œuvre lentement élaboré par la terre, l'histoire et le christianisme civilisateur. Notre fédéralisme est en être vivant, un être humain dont la terre est le corps, l'histoire, la vie, et le christianisme, l'âme.

* * *

Fédéralisme de la terre:

De toutes les réalités suisses, la terre est la première. Elle est le support de toutes les autres. „La géographie, écrit un historien français, M. Ferdinand Lot, c'est la nature des choses”. Vérité que Napoléon avait exprimée déjà d'une autre manière: „La politique d'un Etat se trouve dans sa situation géographique”. Sans doute, la terre n'oblige pas les hommes à s'unir dans les cadres qu'elle a façonnés, en leur interdisant de jamais en sortir; sans doute, la théorie des limites naturelles est discutable, dangereuse même. Cependant, il est hasardeux pour un Etat de se mettre en désaccord avec le cours de ses eaux, la direction de ses routes, la configuration de son sol. On ne vit pas sans s'anémier en dehors de son climat. Vous m'objetez, vous, hommes de progrès, qu'aujourd'hui le moteur a raccourci toutes les distances physiques: je vous répondrai qu'il a augmenté les distances morales. Vous ajouterez que l'homme contemporain vit d'une manière autrement indépendante de sa terre que l'homme d'autrefois: je vous répondrai que cet homme a fait passer sa terre dans sa conscience, qu'il a reconnu toute l'influence du milieu, qu'il y a des atavismes collectifs, que les origines naturelles ont imprimé à chaque peuple des caractères indélébiles et des directions initiales et que, même si nous avons des bottes de sept lieues, nous emportons toujours notre sol natal aux clous de nos souliers.

La géographie, la nature des choses, a placé la Suisse dans une situation périlleuse. Elle en a fait le centre de l'Europe occidentale, la véritable Europe. Elle en a fait un lieu de passage, une croisée de routes européennes. Elle en a fait un pays de frontières: le développement actuel de nos frontières est deux fois et demie plus grand que ne le comporterait normalement notre superficie. Elle nous a isolés entre trois puissances impériales, comme une coquille de noix écrasée entre trois blocs de granit. Elle ne nous a point donné de langue nationale: nous parlons celles des trois puissances voisines qui se prolongent ainsi linguistiquement sur notre territoire. Elle ne nous a pas même ouvert un couloir avec une poterne sur la mer, et c'est là notre fatalité. Elle a livré à nos efforts une terre ingrate dont plus du quart est improductif, qui manque de matières premières — sauf la houille blanche dont l'exploitation est dispendieuse — et suffit juste à nourrir la moitié de ses habitants. En posant lourdement la masse des montagnes au centre de notre pays, elle a rendu difficile la circulation intérieure; elle a rejeté à la périphérie les meilleures terres, les populations les plus denses et les plus actives, de telle manière que nos centres de production se trouvent avoir leur hinterland derrière la frontière politique, à l'étranger. Ce sont là des conditions permanentes qui exigent de nous une discipline de travail, un esprit de sacrifice, un accord de l'intelligence, un effort de la volonté sans cesse supérieurs aux obstacles et aux dangers.

Mais la géographie, la nature des choses nous a fourni, par compensation, les moyens de tenir et de nous défendre, de vivre et d'avoir des raisons de vivre, à la condition d'apprendre à nous en servir. Elle a dégagé, au milieu de ces vastes ensembles qui pèsent sur nous, un espace libre, un espace suffisamment délimité, encadré, protégé pour qu'un peuple y trouve son indépendance. Puis, dans l'intérieur du cadre naturel, elle nous a donné une terre à compartiments, une terre de vallées.

Telle est l'origine naturelle, géographique, de notre fédéralisme. Qu'il s'agisse de Plateau, des Alpes ou du Jura, la Suisse est un tissu de cellules. Chacune de ces cellules est prédestinée à recevoir un petit groupe humain, une cité. A son tour, chacun de ces petits groupes peut différer de ses voisins

par la race, la langue, les origines, le statut social, les croyances même; peu importe: il y a une volonté commune. Volonté négative d'abord: dès qu'un groupe humain s'est enraciné dans une de ces cellules, il se refuse à se laisser réabsorber dans le vaste ensemble dont sa situation périphérique et son milieu naturel l'ont libéré. Volonté positive ensuite: il entend conserver et accroître son autonomie, ses priviléges, son domaine; il entend vivre de sa vie propre, conserver son type fondamental. Mais, trop faible pour se défendre tout seul, pour se livrer tout seul, à la „défensive-offensive”, il va requérir l'appui, l'alliance de ses voisins, même si lui et ses voisins ne se comprennent pas, car il n'est pas nécessaire de se comprendre pour s'entendre. Et souvent, à force de vouloir se comprendre, on ne s'entend plus.

Telle est l'origine de la Suisse. Telle est la loi de sa formation. Tel est ce fédéralisme de la terre, la véritable constitution de la Suisse, la seule que l'on ne puisse jamais reviser parce qu'elle est l'oeuvre de la nature continuée par l'histoire. Les limites de notre pays se trouvent là où l'autonomie locale et l'esprit fédéraliste se sont arrêtés — qui sait?, momentanément — là où le tissu a son ourlet, la mosaïque, son bord. Ce qui nous explique, par exemple, la forme bizarre de la république tessinoise, l'illogisme de sa frontière avec l'Italie. Ce qui nous explique pour quelles raisons notre territoire a, sur plusieurs points, dépassé son cadre naturel, tandis que, sur d'autres, il n'a pu l'atteindre, ou du moins s'y maintenir.

* * *

Cette adéquation de l'esprit et de la terre, d'où va sortir notre histoire, devrait nous porter à réfléchir. Voulez-vous que nous le fassions ici?

Constatons tout de suite l'intérêt que présente la Suisse aux yeux de l'observateur, de l'historien. C'est que, jusqu'à ce régime d'étatisme et de centralisation et malgré ce régime encore — mais pour combien de temps? — jamais l'autonomie locale, jamais le lieu, le site n'ont été recouverts, écrasés par une massive unification administrative et politique. La Suisse est ainsi le seul pays de l'Europe et du monde où l'on voit

encore fonctionner les cellules. Elle est un des rares pays où l'Etat n'a pas été constitué, de haut en bas, par un principe national, incarné dans une institution unficatrice, mais où, de bas en haut, l'Etat a été constitué par l'alliance libre et volontaire des groupes humains, des cités. Le phénomène suisse nous permet ainsi de voir à nu les fondations, de déterminer avec exactitude l'importance du site dans la formation des Etats. En définitive, une nation n'est qu'un tissu de vies locales et familiales, une mosaïque de sites. Ce qui a formé le tissu, cimenté les cubes de la mosaïque, c'est l'intervention d'une nécessité commune et d'un sentiment commun qui, de proche en proche, sont venus éveiller une conscience. Cette nécessité, ce sentiment, pour la Suisse, ne pouvaient être que le fédéralisme. Par quoi il faut entendre le besoin primordial de chaque groupe humain, non pas de s'unifier dans un Etat centralisé, mais de réservier son autonomie naturelle et historique par le moyen d'une Confédération dotée d'un pouvoir central. Ainsi, union et unification, pouvoir central et centralisation, loin d'être synonymes, sont antinomiques, ce qui veut dire opposés de principe et de nature, irréductibles l'un à l'autre.

Donc, l'unification, la centralisation ne sont pas seulement le contraire de fédéralisme: elles sont le contraire de l'esprit suisse lui-même. Elles s'opposent, d'une manière que l'on peut qualifier de révolutionnaire, à la loi qui, depuis les origines les plus lointaines, a présidé au développement de notre pays. Elles en détruisent l'originalité propre, la civilisation particulière, la raison d'être. On en arrive à se demander si, là où a disparu l'esprit fédéraliste, il ne se forme pas lentement une zone intermédiaire où se prépare la réabsorption progressive dans l'un ou l'autre des grands ensembles qui nous entourent.

Ce qui a détaché la Suisse alémannique de l'ensemble allemand, et l'a empêchée de s'y réabsorber, ce qui a maintenu la Suisse romande hors de l'ensemble français, le Tessin hors de l'ensemble italien, c'est leur situation périphérique. Parce que la Suisse alémannique se trouvait à la périphérie de l'Allemagne, sur la rive gauche du Rhin; parce que la Suisse romande se trouvait à la périphérie de la France, derrière le Jura; parce que le Tessin se trouvait à la périphérie de l'Italie, sur l'abrupt versant du Saint-Gothard, les ondes attractives émises

par les grands foyers de la politique allemande, de la politique française, de la politique italienne, n'ont jamais été assez longues pour les atteindre, assez fortes pour les ressaisir. Mais, si la Suisse alémanique, la Suisse romande et la Suisse italienne avaient formé trois provinces intérieurement unifiées, on peut tenir pour certain qu'elles auraient eu beaucoup plus de peine à résister et qu'elles auraient été finalement réabsorbées.

Le danger ne tarderait point à reparaître le jour où la centralisation aurait effacé toutes les limites cantonales et dissipé tout sentiment cantonal. Dès lors, il ne subsisterait plus en Suisse que des divisions linguistiques. A la place des cantons, égaux dans leur inégalité même, nous aurions une majorité germanique avec trois minorités latines autour d'elle. La question des nationalités se poserait immédiatement; nous connaîtrions les querelles de langues et nous verrions naître les séparatismes. Notre première défense contre les autres, et surtout contre nous-mêmes — car les Suisses ont toujours été les pires ennemis de la Suisse — c'est donc notre fédéralisme naturel. La terre à compartiments a découpé la Suisse alémanique et la Suisse latine en un puzzle de petites communautés, de cités, de cantons. Elle a fait plus: elle a formé des cantons intermédiaires et amortisseurs. Trois cantons bilingues et un canton trilingue dont l'un, celui de Berne, contient en fait deux demi-cantons historiques et linguistiques, dont l'autre celui de Fribourg, a pour principe d'unité le catholicisme, dont les deux autres, le Valais et les Grisons, pour principe d'unité ont le milieu alpestre et sont d'ailleurs eux-mêmes des confédérations de vallées. Cette contexture de la Suisse recouvre les divisions linguistiques; elle empêche ainsi les questions de langues ou de races de se poser. Grâce aux cantons, la Suisse ne connaît pas de minorités. Bien plus, en multipliant les points de résistance, en multipliant les consciences et les volontés locales, la nature et l'histoire ont accru, concentré notre énergie nationale. Napoléon, qui reparaît ici avec sa géniale intuition des peuples, a prononcé, au moment de l'Acte de médiation, une parole décisive et profonde: „Le système fédéral, qui est contraire à l'intérêt des grands Etats parce qu'ils morcelle leur force, est très favorable aux petits, parce qu'il leur laisse toute leur vigueur naturelle.”

A l'heure où nous sommes, peut-on affirmer encore que nos peuples se trouvent à la périphérie, et de l'Allemagne, et de l'Italie, et de la France? Non. Les ondes attractives les atteignent et les travaillent tous les jours. Les distances physiques se sont raccourcies. Bâle est plus près de Berlin et de Paris qu'elle ne l'était de Genève jusque vers 1850. Nous ne pouvons plus nous défendre comme autrefois par la force des choses. A la force des choses, il nous faut ajouter la conscience des choses. Il faut ajouter l'intelligence et comprendre que la fragmentation fédéraliste, au lieu de nous éparpiller, nous concentre, au lieu de nous débiliter, nous robore et nous affermit.

* * *

La méditation à laquelle nous venons de nous livrer ensemble, s'est placée de soi-même à l'intersection de la terre et de l'histoire. Prenez l'histoire des autres pays européens: jamais vous n'y découvrirez entre elle et la terre cette harmonie parfaite, cette adéquation que nous révèle notre Suisse.

C'est le fédéralisme qui est la clé de ce beau secret. C'est par le fédéralisme que notre ligne de force géographique se prolonge en ligne de force historique. Dès qu'il y eut la terre à compartiments, il y eut le fédéralisme.

Alors, nous découvrons toute l'ancienneté de notre histoire.

Un philosophe beaucoup trop oublié aujourd'hui, bien qu'il nous appartienne, le Saint-Gallois Jakob Wegelin, écrivait en 1761 dans ses *Considérations sur les principes des gouvernements*: „Datez l'existence d'une nation du moment où vous avez assez de données pour avérer sa forme sociale”. Mais la forme sociale de la Suisse, la manière suisse de vivre en société — et c'est ce que Wegelin a voulu dire — a nom fédéralisme. Et ce fédéralisme nous fait remonter au moins jusqu'aux Helvètes. Les Helvètes étaient une des nations de la vaste et lâche Confédération gauloise. A l'exemple des autres nations gauloises, dont le seul lien commun était religieux, les Helvètes étaient organisés intérieurement d'une manière fédérative: des pagi, divisés à leur tour en cités, et les cités en familles. Avec toutefois cette différence significative, déterminée selon toute vraisemblance par la configuration du sol: les pagi dans la natio et les cités dans les pagi

étaient chez les Helvètes au bénéfice d'une autonomie beaucoup plus étendue que dans le reste des Gaules. Les Romains, loin de détruire l'organisation politique et sociale des Helvètes, la rétablirent et la complétèrent. Dans son ouvrage sur le monde romain, un historien français, M. Chapot, a pu écrire, parlant de la Suisse: „Ce pays morcelé inaugurerait sa vie cantonale”. A son tour, un historien bâlois, M. Staehelin, en étudiant la même phase de notre histoire, a relevé que la vie régionale, la vie urbaine et la vie corporative avaient atteint sur notre territoire, durant les cinq siècles de la domination romaine, un développement que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans l'empire; il va même jusqu'à parler de Kantönligeist. Lorsque cet empire se désagrégua, le seul cadre qui tint, malgré bien des vicissitudes, fut le cadre religieux, celui des évêchés, des diocèses. C'est grâce à eux que l'esprit des cités romaines — dans la règle, il y avait un évêque par cité — survécut et commença de prendre un caractère, disons, cantonal: à ce moment de l'histoire s'avère le fédéralisme de la Suisse romande. La vie fédérative nous ramène et nous rattache ainsi aux origines mêmes de la société humaine. Elle nous y rattache, à travers tous les changements de l'histoire, sans rupture de continuité, sauf celle de la République helvétique „une et indivisible” et celle, plus grave, de l'étatisme contemporain. Permettrez-vous que cette rupture soit irrémédiable?

Si vous le permettiez, vous assumeriez devant l'histoire la responsabilité que voici:

Notre histoire nous révèle cette constante: toutes les fois que la Suisse a dû, après une crise, une révolution, s'adapter à un régime nouveau, entrer dans une époque nouvelle, elle n'y est parvenue qu'au moyen d'un regroupement fédéraliste, d'un rajeunissement du fédéralisme. Jamais un pouvoir central, une centralisation ne l'a sauvée. Ce qui l'a toujours été sauvée, c'est la résistance des racines et des cellules. Après chaque effondrement de la charpente, la Confédération s'est reformée comme elle s'était formée: par le lien fédéral. Si donc le régime actuel et cette génération d'hommes mûrs se révélaient incapables d'adapter le fédéralisme aux exigences de l'heure et au monde nouveau, je serais forcé d'en conclure à un affaiblissement de l'intelligence et de la volonté. Mais cet af-

faiblissement serait fatal. L'idée fédéraliste nous appartient. En revanche, l'idée centralisatrice — quelle que soit sa forme: jacobine, marxiste ou naziste — est d'origine étrangère. Mais, dès qu'une idée étrangère inspire la constitution d'un pays, même si elle se justifie par toute espèce de bonnes raisons économiques et administratives, c'est pour faciliter, préparer un jour l'assimilation du pays par l'étranger.

Cependant, si ancienne, primitive, que soit la vie fédérative, elle n'est pas encore le fédéralisme: elle n'en est que le germe. Pour qu'il y ait fédéralisme, il faut que les groupes humains passent de la vie sociale à la vie politique; il faut qu'ils s'organisent en cités, en Etats; il faut enfin que ces Etats, ces cités se fédèrent en un système d'alliances permanent et perpétuel. A ce moment, le régime fédératif s'achève en institution fédéraliste. Or, cette évolution décisive pour la Suisse fut l'oeuvre de la Suisse allemande. Le fédéralisme est le don que les Confédérés, les Eidgenossen, le don que vos ancêtres ont fait à la Suisse; la maison aux vingt-cinq chambres. Le fédéralisme est donc, Suisses allemands, votre tradition la plus originale — et la seule dont on puisse affirmer qu'elle porte votre marque. Quand, nous, les Welsches, nous venons à vous avec notre fédéralisme, c'est votre tradition à vous que nous vous rapportons. C'est aussi votre promesse: si en 1815 la Suisse eût été un Etat unifié, les cantons romands, le Valais, le Tessin, les Grisons eussent hésité à s'y laisser incorporer. La Confédération, c'est votre parole d'honneur. Il est d'autant plus nécessaire de le rappeler à la Suisse allemande, que, depuis la guerre, la Suisse romande ne se sent pas heureuse sous le régime actuelle.

Votre fédéralisme, vous ne l'avez pas construit en un jour. Il est l'oeuvre de la nature et du temps auxquels vos ancêtres ont su obéir sans faire de l'idéologie. D'où son développement organique. Il a commencé par être un système d'alliances lâches et disparates. Après les guerres de Bourgogne, le système d'alliances s'est resserré en une confédération. Celle-ci, au XIXème siècle, est devenu un Etat fédératif.

Mais il ne faudrait pas nous imaginer qu'une évolution historique et juridique n'ait jamais de terme. Il y a dans ce pays trop d'esprits trop simples qui se font de notre évolution

une idée mécanique. Voici ce que l'un d'eux, fonctionnaire fédéral — et non des moindres — me déclarait un jour: „Des alliances à la Confédération, de la Confédération à l'Etat fédératif, de l'Etat fédératif à l'Etat uniifié, à l'Etat centralisé: il est inutile d'échapper à cette logique des choses. Elle nous est imposée par les nécessités économiques”.

Je lui répondis: „Si vous faites ainsi intervenir la logique dans la vie humaine, soyez logique envers cette logique et suivez-là logiquement jusqu'au bout. Après la centralisation, que doit-il logiquement arriver, ô logicien? La centralisation de la Suisse elle-même dans un Etat plus vaste. Elle nous serait imposée, selon vos propres paroles, par les exigences de la vie économique. La Suisse s'est détachée du Saint-Empire, du premier Reich. En se réabsorbant dans un autre Reich, elle ne ferait que boucler la boucle”. Et j'ajoutai: „Aujourd'hui où le vent du nord souffle à nos visages, ne voyez-vous pas l'argument que de votre belle logique l'on pourrait tirer contre nous?”

Heureusement, l'évolution d'un peuple ne se déroule jamais selon une logique formelle. Toute évolution normale d'un peuple se fait autour du principe qui lui a donné naissance, suivant les lois qui régissent les êtres vivants. Cette évolution ne procède jamais par divorces et ruptures. Les divorces et les ruptures sont l'œuvre des passions humaines. Les divorces et les ruptures déterminent des crises, des affaiblissements, des décadences. A quoi le pays n'échappe qu'en revenant à son principe. Sinon, c'est la mort. Car nul peuple, nul Etat — ne l'oubliez jamais — n'est éternel.

Un principe ainsi entendu, n'est point une abstraction, mais la racine d'une réalité. Il possède en soi-même assez de force pour maintenir un peuple malgré l'insuffisance des institutions. En revanche, les institutions les plus parfaites se révéleront incapables de maintenir un peuple si elles ne reposent pas ou si elles ne reposent plus sur son principe vital. La vieille Suisse a manqué d'institutions centrales: nous lisons ce reproche dans tous les manuels; elle a péché par excès de fédéralisme, au moins devant ces justes pour qui fédéralisme est presque synonyme de désunion: de 1291 à 1798, elle n'en a pas moins duré cinq siècles, aussi longtemps que l'empire

romain. Je souhaite à la nôtre de durer autant qu'elle, mais je crains fort que cela ne soit un voeu platonique.

Les institutions ne sont que des formes, mais tout principe est un esprit. Si, malgré tant de vices congénitaux, une bigarrure politique allant jusqu'à l'incohérence, la vieille Suisse a duré la moitié d'un millénaire, comment l'expliquer, sinon par un esprit? Lequel? L'esprit chrétien. Grâce à l'esprit chrétien, l'union des Confédérés s'est faite, non sur des textes écrits, mais sur une parole donnée, non sur un pacte commun, mais sur une foi commune. Ici, le mot foi a deux sens. Il signifie la croyance en Dieu, le Dieu des chrétiens, celui que nos pères invoquaient avant chaque bataille, mais aussi, par voie de conséquence, la croyance en la fidélité des autres, une fois que les autres ont engagé leur parole devant Dieu. Cette idée de serment, elle est exprimée par les termes mêmes d'*Eidgenossenschaft* et de *Confoederatio*. Elle avait pour symbole la croix qui traversait les bannières flammées, la croix que les Confédérés portaient sur leur poitrine ou sur leur manche. Le lien fédéral possédait ainsi un caractère sacré. Et voici que se découvre l'âme du fédéralisme.

Voici que se révèle également la nature du droit contenu en puissance dans ce principe. Ce droit se dégage des pactes, des convenants, des traités. Il n'est pas immédiatement un droit public, à plus forte raison un droit privé: c'est un droit des gens. Ce droit des gens a lui-même comme source première ce qui est la source de toute pensée au moyen-âge: la théologie. Ainsi, les rapports juridiques des Confédérés entre eux et avec leurs autres alliés, forment, jusqu'aux limites du territoire où s'étendait ce réseau, tout un système de droit international singulièrement développé pour l'époque et dont la portée universelle ne saurait aujourd'hui nous échapper. Ce qui l'a rendu possible, c'est le principe chrétien. En établissant tous les rapports sur la foi jurée, sur l'honneur, il leur conférait une sécurité morale, sous une garantie religieuse et sacrée. Notre Confédération est un édifice chrétien, une cathédrale: ne la laissez jamais désaffecter, profaner.

(Suite et fin dans le prochain numéro.)